

Image not found or type unknown



Droit de garde d'un bebe de deux mois

Par **gerard rene**, le **17/05/2011** à **15:15**

Bonjour,rnj'ai eu une fille avec ma copine au mois de mars; rnet malheureusement pour moi ces parents ne veulent plus qu'on se revoie et m'interdisent presque de voir ma fille;rnnous sommes tous les deux majeurs et j'aimerais savoir comment faire pour avoir un droit de garde de ma fille.rnje vous remercie d'avance pour vos réponses.